

Le 2 septembre 2010

Monsieur Kevin Richard  
Cascades Canada Inc.  
471, boulevard Marie-Victorin, C.P. 390  
Kingsey Falls (Québec) J0A 1B0

Monsieur François Lacoste  
Réseau Sélection  
2400, boulevard Daniel-Johnson  
Laval (Québec) H7T 3A4

N/Réf. : RA08-256-4

**OBJET : Caractérisation complémentaire et réhabilitation environnementale  
Site de l'ancienne usine Norampac localisé au 5200, rue Molson à Montréal  
(arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie)**

Messieurs,

La présente vise à vous fournir un résumé du rapport<sup>1</sup> de l'étude mentionnée en objet et à vous informer de l'état environnemental de la propriété selon les résultats de cette étude.

➤ ***Contexte environnemental de la propriété***

Cascades Canada Inc. (Cascades) a retenu les services de Sanexen Services Environnementaux inc. (Sanexen) en 2009 afin de réaliser une caractérisation complémentaire ainsi que des travaux de réhabilitation environnementale dans le secteur contaminé par des HAP<sup>2</sup> et dans le secteur de l'ancienne voie ferrée du terrain situé au 5200, rue Molson à Montréal (arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie).

Le terrain à l'étude, représenté par le lot 3 361 751 du cadastre du Québec, appartient à Norampac, une division de Cascades. Ce terrain a supporté une usine de transformation de cartons ondulés à partir de 1951, jusqu'à l'arrêt des opérations en 2005. L'ancienne usine a été démolie par un sous-traitant de Cascades avant le début des travaux visés par la présente étude.

...2

- 
1. « *Caractérisation complémentaire et réhabilitation environnementale – Site de l'ancienne usine Norampac localisé au 5 200, rue Molson à Montréal (arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie)* », Sanexen Services Environnementaux inc., septembre 2009, réf. : RA08-256-4.
  - 2.. Hydrocarbures aromatiques polycycliques

1471, boulevard Lionel-Boulet, bureau 32  
Varenes (Québec) Canada J3X 1P7

Téléphone : **450 652-9990**  
Télécopieur : 450 652-2290  
Courriel : [info@sanexen.com](mailto:info@sanexen.com)  
<http://www.sanexen.com>

Les travaux de réhabilitation environnementale ont été effectués sur la base de l'information disponible dans le rapport préliminaire de caractérisation environnementale réalisé par Quéformat ltée<sup>1</sup> pour le compte de Les constructions Beau-Design inc., ainsi que sur la base des travaux de réhabilitation environnementale réalisés par Sanexen en septembre 2008 et des travaux de caractérisation complémentaire réalisés en avril et mai 2009.

Les travaux de Quéformat avaient identifié la présence de sols contaminés par des HP (C<sub>10-50</sub>)<sup>2</sup> dans la plage C-D de la *Politique*<sup>3</sup> dans l'ancien secteur des réservoirs de bunker (portion sud-est de l'ancienne usine), ainsi que la présence de sols contaminés par des HAP dans la plage B-C de la *Politique* dans un forage (F11) situé dans la portion nord-ouest de l'ancienne usine.

Les travaux réalisés par Sanexen en septembre 2008<sup>4</sup> avaient, quant à eux, consisté en la réhabilitation environnementale du secteur des anciens réservoirs de bunker. À la fin de ces travaux, les sols de ce secteur respectaient le critère résidentiel de la *Politique* (critère B). Un horizon de scories avait toutefois été identifié dans le coin ouest de l'excavation réalisée pour l'enlèvement des sols contaminés, soit à proximité de l'ancienne voie ferrée. Au total, 4 forages (FS1 à FS4) avaient alors été réalisés afin de mieux définir l'épaisseur des scories.

#### ➤ ***Objectifs des travaux réalisés***

Les travaux de caractérisation complémentaire réalisés en avril et mai 2009 visaient à définir l'étendue des sols contaminés par des HAP (précédemment identifiés dans le forage F11 de Quéformat), ainsi qu'à délimiter et à classifier l'horizon de scories, mis à jour lors des travaux de réhabilitation de 2008.

Par ailleurs, les travaux de réhabilitation environnementale, effectués sur une base volontaire par Cascades, visaient à rendre les sols des secteurs contaminés par des HAP, (tels qu'identifiés dans l'étude de avril et mai 2009) compatibles avec le développement résidentiel projeté, conformément aux exigences du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP) (critère B). Au cours de ces travaux, Cascades désirait par ailleurs procéder à l'enlèvement des scories localisées le long de l'ancienne voie ferrée.

#### ➤ ***Conclusions du rapport***

Les travaux de caractérisation complémentaire et de réhabilitation environnementale ont été réalisés dans les secteurs contaminés par des HAP et dans le secteur de l'ancienne voie ferrée du terrain situé au 5200, rue Molson à Montréal (arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie).

La caractérisation complémentaire, réalisée entre le 29 avril et le 21 mai 2009, a consisté en la réalisation de 25 tranchées d'exploration dans les secteurs à l'étude. Ces travaux ont permis d'identifier

...3

- 
1. « *Caractérisation préliminaire Phase II – 5 200, rue Molson – Arrondissement Rosemont – La Petite-Patrie – Montréal (Québec)* », Quéformat ltée, novembre 2007, réf. : 14091-E2.
  2. Hydrocarbures pétroliers (C<sub>10</sub> à C<sub>50</sub>)
  3. *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés*, ministère de l'Environnement du Québec, 1998, mise à jour en 2001
  4. « *Réhabilitation environnementale – Secteur des réservoirs de bunker – Propriété située au 5200, rue Molson à Montréal (arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie)*

la présence de sols contaminés par des HAP à des concentrations supérieures aux critères B et C de la *Politique* dans le remblai de surface de la propriété, ainsi que sous un horizon de scories longeant l'ancienne voie ferrée. Par ailleurs, ces travaux ont permis de classer comme déchets solides les scories se trouvant sur la propriété et de confirmer leur étendue sur la propriété.

Les travaux de réhabilitation environnementale, effectués entre le 13 juillet et le 12 août 2009, ont consisté à la réalisation de 10 excavations et à la gestion des matériaux suivants :

- 3 696 t.m. de sols B-C acheminées vers le Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM) à Montréal ou Waste Management à Sainte-Sophie;
- 2 456 t.m. de scories acheminées vers Waste Management à Sainte-Sophie;
- 71 t.m. de sols C-D acheminées vers Énergie Carboneutre à Montréal-Est;
- 84 t.m. de béton armé acheminées à Récupération J. M. Langlois inc. à La Prairie;
- 6 t.m. de bois acheminées chez Ovide Rouillard inc. à Sherbrooke.

Par ailleurs, l'eau du bassin de rétention enfoui a été pompée au réseau d'égout unitaire de la Ville de Montréal et le bassin a été rempli de sols propres provenant des excavations réalisées.

Tous les résultats analytiques des fonds et parois finaux des excavations EX1 à EX7 et EX9 ainsi que des sols utilisés comme matériau de remblai respectent le critère B de la *Politique* applicable pour un terrain à vocation résidentielle. Par ailleurs, les matières résiduelles présentes dans les excavations EX7 à EX10 ont été éliminées. Toutefois, des matières résiduelles peuvent être présentes à des proportions inférieures à 35 % dans les fonds et parois de ces excavations. Étant donné que les matières résiduelles identifiées sont de granulométrie fine et difficilement ségrégeables des sols, la *Politique* permet de gérer ces matériaux (sols avec moins de 50 % de matières résiduelles) comme un sol. Ceux-ci peuvent être laissés en place puisqu'ils présentent des concentrations inférieures au critère B.

Les secteurs réhabilités sont donc conformes à un usage résidentiel. Ainsi, les travaux de réhabilitation ont été complétés conformément aux objectifs visés.

Nous vous prions d'accepter, Messieurs, nos salutations les plus cordiales.



Nathalie LeBlanc, ing. EESA  
Directrice de projets  
Experte inscrite sur la liste du MDDEP  
(section IV.2.1 de la LQE)

NB/fb